

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT JULIEN DE PEYROLAS

Délibération

2025-11-49

Nombre de Membres

En exercice	Présents	Votants
14	10	11

**Date de la
Convocation**

28/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 5 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de :

M. SALAU Claude Maire,

Présents : Messieurs et Mesdames, EYMARD Françoise, LEROUX Aurélie, ROLLET Franck, GASQ Stéphanie, CAVALIER Grégory, FLORENSON Fabien, GEROSA-UDYCZ Isabelle, PARRE Jérôme, BOULOGNE Damien

Absent(s) : ALLIGIER Stéphanie, WU-ROLLIN Florence ALLIGIER Jean-Luc

Excusé(s) : MUCHA Jean-Philippe

Pouvoir(s) : MUCHA Jean-Philippe donne procuration à Aurélie LEROUX

A été nommé secrétaire : Damien BOULOGNE

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU STADE DE FOOTBALL MUNICIPAL**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L. 5711-1 et L 5211-20 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune sollicite des subventions pour le projet du remplacement de l'éclairage du stade du bas, nommé stade municipal situé chemin du calvaire par des ampoules « LED »

L'estimation du coût total des travaux s'élève à 19 491.00 € H.T

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès de la Région et des Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) :

DEMANDE DE SUBVENTION	MONTANT DE LA SUBVENTION	TAUX
REGION	3 898,00	20%
FAFA	5 847,00	30%
TOTAL DES SUBVENTIONS	9 745,00	
AUTOFINANCEMENT	9 746,00	
MONTANT TRAVAUX	19 491,00	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région et du Fond d'Aide au Football Amateur les demandes de subventions.

Le Maire
C. SALAU

